

AGENT SYLVICOLE H/F

Autres dénominations : Opérateur sylvicole

Filières liées : **Forêt**

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/agent-sylvicole-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Produire, fabriquer

Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain

Fournitures, machines et matériels agricoles, nouvelles technologies

Nature, environnement, forêt, eau

L'agent sylviculteur met en place les peuplements :

- Il effectue les plantations en espaçant les plants selon une distance prédéfinie et en ligne pour faciliter l'entretien et l'exploitation.
- Il protège les arbres contre le gibier, individuellement par les filets ou collectivement par la pose de clôture, autour des parcelles.

L'agent sylviculteur entretient les peuplements :

- Il contrôle l'enherbement.
- Il débroussaille, surtout lorsque les peuplements ne sont pas accessibles aux engins mécaniques.
- En régénération naturelle, il identifie les semis de qualité et les dégage de la concurrence par éclaircie.

L'agent sylviculteur réalise la taille et l'élagage :

- Il taille les feuillus en vue de leur donner la rectitude nécessaire à la réalisation de l'objectif économique et d'en faciliter l'entretien. Il éfourche les arbres afin de leur permettre de croître en hauteur.
- Il élague, c'est-à-dire dépouille les arbres des branches superflues sur une hauteur déterminée, jusqu'à 8 mètres, selon l'âge du peuplement pour produire du bois sans nœud.

L'agent sylviculteur peut également être amené à entretenir des sentiers et à effectuer des travaux d'aménagement et d'équipement de la forêt : routes forestières, drainages de fossés, terrassement.

Conditions d'exercice

L'agent sylviculteur travaille dans des pépinières forestières, des entreprises de travaux forestiers, des coopératives forestières ou à l'Office National des Forêts (ONF).

Exerçant en milieu extérieur, il se déplace quotidiennement. Ses horaires sont variables et plus matinaux l'été. Ses activités sont saisonnières, liées au cycle de la nature et aux types de travaux (les plantations ne s'effectuent pas l'été, par exemple).

Il travaille sous l'autorité du chef d'équipe, du chef d'entreprise ou du technicien forestier.

Compétences et qualités

L'agent sylviculteur doit savoir utiliser l'ensemble du matériel forestier tels que : échenilloire (perche d'élagage), tronçonneuse... Il maîtrise les techniques de débroussaillage, les plantations et le bûcheronnage, ainsi que l'entretien et les réparations courantes des outils utilisés (affûtage des lames par exemple). Il reconnaît les végétaux.

Il sait calculer un volume d'arbre, la densité d'un peuplement, la surface d'une parcelle. Il est capable de s'orienter sur une carte. Il est également endurant pour supporter le travail physique. Enfin, il est réactif face aux différentes conditions de travail (climats, reliefs...).

Perspectives d'évolutions

L'agent sylviculteur, après une formation complémentaire, pourra devenir bûcheron ou grimpeur-élagueur.

Avec une capacité d'encadrement de personnel, le poste de chef d'équipe lui sera accessible.

L'approfondissement de ses connaissances, allié à des compétences en économie et en gestion d'entreprise, lui permettra de s'installer comme exploitant forestier ou entrepreneur de travaux forestiers.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME n° A1205 du Pôle emploi - www.pole-emploi.fr

Contacteur :

- les Forestiers privés de France - www.foretriveefrancaise.com

- l'Office national des forêts (ONF) - www.onf.fr

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com